



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>38273</b>	De <b>M. Frédéric Petit</b> ( Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés - Français établis hors de France )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Intérieur		<b>Ministère attributaire</b> > Intérieur
<b>Rubrique</b> >étrangers	<b>Tête d'analyse</b> >Bélarusses - visa	<b>Analyse</b> > Bélarusses - visa.
Question publiée au JO le : <b>20/04/2021</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Frédéric Petit attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la procédure de visa pour les Bélarusses. Depuis près de neuf mois, les Bélarusses luttent pour faire partir le « dernier dictateur d'Europe », Alexander Loukachenko. Depuis le vote massif du peuple bélarusse en faveur de l'opposition incarnée par Svetlana Tikhanovskaya et le trucage des résultats officiels, le régime s'est rendu coupable d'une répression terrible face à une opposition pacifique. Aujourd'hui, les organisations de droits de l'Homme dénombrent 342 prisonniers politiques en Biélorussie. Le Président de la République a été le premier dirigeant européen à rencontrer la *leader* bélarusse en exil, Svetlana Tikhanovskaya, et l'un des premiers à appeler au départ d'Alexander Loukachenko. La position de la France est donc claire, elle soutient l'opposition bélarusse. Cependant, il est très difficile, voire impossible, pour les Bélarusses d'obtenir un visa pour rejoindre la France. La procédure semble beaucoup trop lourde dans un moment d'urgence comme celui-ci. M. le député s'inquiète du message envoyé : un soutien indéfectible dans les déclarations publiques mais une absence coupable lorsqu'il s'agit d'aider concrètement. Soutenir l'opposition bélarusse c'est aussi protéger les Bélarusses qui ont le courage de se soulever contre ce régime, assurer la sécurité de leurs familles en leur permettant de venir sur le sol français. Les soutenir c'est aussi leur permettre d'accéder aux universités et aux établissements d'enseignement français. Il lui demande donc s'il envisage de revoir la procédure de visa pour les Bélarusses et de l'adapter aux circonstances diplomatiques et humanitaires nouvelles créées par cette crise.